

Du rapport Viveret au rapport Stiglitz

Les associations oubliées ?

par Richard Robert

Parmi d'autres rapports de moindre retentissement, deux textes majeurs marquent la décennie écoulée. Celui rédigé par Patrick Viveret en 2000 (*Reconsidérer la richesse. Propositions pour l'économie solidaire*) explorait une tension entre l'économie du bénévolat et celle du marché. Celui de la Commission Stiglitz, en 2009, est sans doute plus solide scientifiquement, s'appuyant sur une abondante littérature spécialisée, et ses préconisations ont plus de chance d'être entendues. Mais la tension autour duquel il s'organise est davantage la richesse globale et les conditions réelles des ménages en termes de possibilités et de ressenti. Si l'économie non marchande y a une place de choix, les activités associatives n'y font pas l'objet d'une attention très soutenue.

Patrick Viveret et l'avertissement au monde associatif

Notre représentation actuelle de la richesse aggrave les problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées au lieu de nous aider à les résoudre. Une catastrophe fera augmenter le Produit intérieur brut, quand l'existence d'activités et de services bénévoles n'a aucune incidence directe sur lui. On traite ainsi les associations, sur le plan comptable, « non comme des productrices de richesses sociales mais comme des ponctionneuses de richesses économiques au titre des subventions qu'elles reçoivent ».

« Il est donc plus que temps de nous atteler à ce chantier considérable du changement de représentation de la richesse et de la fonction que joue la monnaie dans nos sociétés », conclut Patrick Viveret. Et d'expliquer que « c'est pour l'économie sociale et solidaire un enjeu décisif et pour le mouvement associatif une occasion à saisir. Ils s'inscrivent en effet dans une histoire où le choix de la coopération, de la mutualisation, de l'association se veut prioritaire. C'est pour eux un piège mortel que de laisser s'imposer des critères qui ignorent les enjeux écologiques et humains et valorisent des activités destructrices dès lors qu'elles sont financièrement rentables. Il leur faut, au contraire, reprendre l'initiative et être aux premiers rangs de l'émergence d'une société et d'une économie plurielle face aux risques civilisationnels, écologiques et sociaux que véhicule la société de marché ». (Extrait du rapport d'étape)

Les propositions formulées dans le rapport final sont assez vagues et marquées du sceau de l'idéologie altermondialiste, alors en plein essor : elles vont de la création d'un « produit intérieur doux » à la distinction entre les « dollars vitaux » (qui permettraient de répondre à des besoins vitaux et locaux) et les « dollars flottants », ceux de la spéculation (dont la double caractéristique est d'être superflus par rapport à ces besoins vitaux et de s'investir au loin).

Pour résumer : un rapport déconnecté du savoir économique, traduisant une forte méfiance envers une économie marchande assimilée à la spéculation, et survalorisant des projections alternatives du type systèmes d'échanges locaux. Mais une analyse précise des enjeux stratégiques pour le monde associatif.

Les impensés du rapport Stiglitz

Le rapport Stiglitz, quant à lui, présente les qualités et les défauts inverses. Pour les qualités, il a été écrit à la lumière des avancées considérables de la théorie économique spécialisée, qui a beaucoup progressé ces dernières années, et sa portée internationale sera sans doute plus étendue que celle du rapport Viveret.

La nécessité de changer d'instruments de mesure est mise en avant au titre de l'évolution des économies modernes :

« Le premier message de notre rapport est que le temps est venu d'adapter notre système de mesure de l'activité économique afin de mieux refléter les changements structurels qui caractérisent l'évolution des économies modernes. La part croissante des services et la

production de biens de plus en plus complexes font, en effet, qu'il est plus difficile qu'auparavant de mesurer les volumes produits et les performances économiques. » (Synthèse, 18)

Le rapport propose donc de décentrer les instruments de mesure, dont il rappelle que ce sont aussi des instruments de décision, en insistant davantage « sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique ». Au diapason de l'esprit de l'époque, le rapport précise aussi qu'il convient que « ces mesures du bien-être soient resituées dans un contexte de soutenabilité. » (21) En ligne de mire, le consumérisme effréné du mode de vie à l'occidentale, et plus précisément à l'américaine.

Mais les recommandations vont cibler non les sociétés (« There is no such thing as a society », pourraient dire les économistes à l'instar de Margaret Thatcher), mais certains agents économiques : les ménages.

« Dans le cadre de l'évaluation du bien-être matériel, se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production. Mettre l'accent sur la perspective des ménages. Prendre en compte le patrimoine en même temps que les revenus et la consommation. »

Certes, une telle approche a le mérite de prendre en compte la distribution des revenus et donc les inégalités, en invitant explicitement à « accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses. »

Mais on reste sur un modèle où il existe la réalité nationale (celle du PIB) et celle des individus, réelle et ressentie, qu'il convient de mesurer pour que les politiques publiques soient mieux ciblées.

Certes, la recommandation n°5 propose d' « élargir les indicateurs de revenus aux activités non-marchandes ». Mais lisons précisément l'argumentaire :

« Le mode de fonctionnement des ménages et de la société a profondément changé. Ainsi, nombre des services qui étaient autrefois assurés par d'autres membres de la famille sont aujourd'hui achetés sur le marché. Cela se traduit dans la comptabilité nationale par une augmentation du revenu et peut donner à tort l'impression d'une augmentation du niveau de vie, alors qu'en fait la fourniture de services autrefois non marchands incombe maintenant au marché. Par ailleurs, de nombreux services que les ménages produisent pour eux-mêmes ne sont pas pris en compte dans les indicateurs officiels de revenu et de production, alors qu'ils constituent un aspect important de l'activité économique. Si cette exclusion des indicateurs officiels relève davantage d'interrogations sur la fiabilité des données que de difficultés conceptuelles, des progrès ont été accomplis dans ce domaine ; il convient toutefois d'y consacrer des travaux plus nombreux et plus systématiques, en commençant notamment par des informations sur l'emploi du temps des personnes qui soient comparables dans le temps (d'une année sur l'autre) et dans l'espace (d'un pays à l'autre). Les activités domestiques devraient faire l'objet périodiquement, et de la façon la plus exhaustive possible, de comptes satellites à ceux de la comptabilité nationale de base. Dans les pays en développement, la production de biens par les ménages (alimentation ou logement, par exemple) joue un rôle important: il convient de prendre en compte la production de ces biens par les familles pour évaluer les niveaux de consommation des ménages dans ces pays. »

En d'autres termes, ce qu'il convient de valoriser et donc de mesurer, à côté des activités marchandes, ce sont les activités informelles domestiques, le ménage, la solidarité familiale et de voisinage. C'est sans aucun doute une bonne idée. Mais le tiers secteur peine à trouver sa place dans cette double dialectique entre global et individuel, marchand d'une part et informel d'autre part. C'est là que les avertissements de Patrick Viveret conservent toute leur pertinence.